



RÉPONSE MANAGÉRIALE

Pays : Burkina Faso.

Programme : Environnement-Grande Muraille Verte : Programme de Restauration des Ecosystèmes dans la Région du Plateau Central (PRE-PCL)

Date de la remise du rapport définitif : 10 avril 2026

Date de la rédaction et validation de la réponse managériale : 22 mai 2026

Recommandation N°1 : consolidation des acquis techniques et opérationnels dans les jardins nutritifs. Procéder, dans les meilleurs délais, à un audit technique complet des infrastructures des jardins nutritifs (plaques solaires, pompes, débits effectifs, châteaux d'eau, bassins de stockage), afin de corriger les défauts constatés après la réception définitive des travaux.

Réponse(s) : A court terme (avant six mois) Recommandation acceptée partiellement : l'audit pourra être fait, mais les corrections seront fonction des recommandations de l'audit et du budget disponible.	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
1.1 CN-IGMVSS - Identification des potentiels auditeurs - Mobilisation de ses équipes pour la conduite de l'activité	31/07/26	CN-IGMVSS		
1.2 APEFE - Contractualisation avec l'auditeur - Appuis techniques à l'audit	31/07/26	APEFE		

Recommandation N°2 : consolidation des acquis techniques et opérationnels dans les jardins nutritifs. Introduire des bassins secondaires ou de dérivation à proximité immédiate des parcelles exploitées, ainsi que le recours à des systèmes d'irrigation gravitaire ou au goutte-à-goutte.				
Réponse(s) : Recommandation rejetée , car l'introduction des bassins secondaires ou de dérivation à proximité n'était pas prévue dans le programme, et le budget investissement actuellement disponible ne permet pas d'accéder à cette demande.	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
2.2				
Recommandation N°3: consolidation des acquis techniques et opérationnels dans les jardins nutritifs. Élaborer un business plan simplifié par site, précisant les spéculations retenues, les charges, la répartition des bénéfices et les règles de gouvernance.				
Réponse(s) : A court terme (Avant six mois) (Recommandation Acceptée)	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
3.1 CN-IGMVSS - Mobiliser les services techniques déconcentrés et un expert de la direction du ministère en charge de l'économie verte pour l'élaboration des business plans.	31/08/26	CN-IGMVSS, Services techniques déconcentrés		-
3.2 APEFE - Appui technique et financier au processus	31/08/26	APEFE		
Recommandation N°4 : consolidation des acquis techniques et opérationnels dans les jardins nutritifs. Finaliser la sécurisation foncière des sites, en associant formellement les autorités communales.				

Réponse(s) : A court terme (Avant six mois)	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
Recommandation Acceptée : le processus a déjà été entamé. Les autorités de la commune de Niou ont formalisé la cession foncière à travers un acte officiel (procès-verbal), transférant l'usage du site à la commune au bénéfice des femmes exploitantes. Il est prévu d'étendre cette approche de sécurisation foncière à tous les sites de jardins nutritifs.				
4.1 CN-IGMVSS - Prendre attache avec les services techniques déconcentrés et les autorités communales des autres sites pour la prise des actes formels de sécurisation des sites.	31/09/26	CN-IGMVSS, Services techniques déconcentrés, communes concernées		
4.2 APEFE - Appui technique et financier au processus	31/09/26	APEFE		
Recommandation N° 5 : consolidation des acquis techniques et opérationnels dans les espaces de conservation. Finaliser les procédures administratives de classement et de sécurisation juridique des espaces aménagés, et mettre en place des dispositifs de protection adaptés (clôtures mixtes haie vive/barbelé, pare-feux périmétraux)				
Réponse(s): A court terme (Avant six mois)	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
Recommandation acceptée partiellement : le programme accompagnera le processus de prise d'actes administratifs au niveau communal pour la sécurisation des espaces de conservation. La mise en place des dispositifs de protection recommandés				

n'était pas prévue dans le programme, et le budget investissement actuellement disponible ne permet pas de répondre à cette demande.				
5.1 CN-IGMVSS - Prendre attache avec les services techniques déconcentrés et les autorités communales pour la prise des actes formels.	31/10/26	CN-IGMVSS, Services techniques déconcentrés, communes concernées		
5.2 APEFE - Appui technique et financier au processus	31/10/26	APEFE		
Recommandation N°6 : consolidation des acquis techniques et opérationnels dans les espaces de conservation. Doter les comités de gestion (COGES) en moyens opérationnels proportionnés à leurs responsabilités. L'expérimentation de solutions modernes et peu coûteuses, telles que l'utilisation de mini-drones de surveillance est suggérée.				
Réponse(s) A court terme (Avant six mois) Recommandation acceptée partiellement : Le programme peut doter les COGES (dont les membres sont composés des populations des villages des sites) en petits équipements (machettes, pioches, mètre ruban, etc.) permettant la gestion des espaces de conservation. Le budget investissement actuellement disponible ne permet pas de répondre à la demande d'achat de drone. Par ailleurs, l'expertise pour l'utilisation de mini-drones de surveillance est hors de portée des membres du COGES.			Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux

6.1 CN-IGMVSS - Détermination du kit de petits matériels de concert avec les COGES et les services techniques déconcentrés	31/08/26	CN-IGMVSS		
6.2 APEFE - Acquisition des kits de petits matériels	31/08/26	APEFE		
Recommandation N°7 : consolidation des acquis techniques et opérationnels dans les espaces de conservation. La mise en place de modèles d'exploitation raisonnée des produits forestiers non ligneux, permettant de générer des ressources locales tout en garantissant la durabilité écologique.				
Réponse(s) A Long terme	Échéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
Recommandation acceptée partiellement : la mise en place de modèle d'exploitation raisonné dans les espaces de conservation est hors du champ d'action du programme. Cela pourrait être envisagé dans le cadre d'autres programmes en appuis à la GMV				
7.1 CN-IGMVSS - Travailler à développer d'autres programmes prenant en charge cette question	À partir de 2027	CN-IGMVSS		
7.2 APEFE - Néant : car fin du programme APEFE en décembre 2026				
Recommandation N°8 : consolidation des acquis techniques et opérationnels des activités génératrices de revenus et pépinières. Améliorer la qualité des semences distribuées afin d'éviter les problèmes de faible germination.				
Réponse(s) : A court terme (Avant six mois)	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	

Recommandation Acceptée : Cela a déjà été pris en charge en 2024, 2025, et se poursuivra en 2026			Dates	Etat des lieux
8.1 CN-IGMVSS - Acquisition au besoin de semence prétraitée (dormance levée) auprès du Centre National des semences Forestières (CNSF)	31/06/26	CN-IGMSS		
8.2 APEFE - Appuis techniques et financiers au processus	31/06/26	APEFE		
Recommandation N°9 : consolidation des acquis techniques et opérationnels des activités génératrices de revenus et pépinières. Renforcer la visibilité commerciale des pépiniéristes afin de faciliter leur insertion dans les marchés nationaux.				
Réponse(s) : A court terme (Avant six mois) Recommandation Acceptée	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
9.1 CN-IGMVSS - Accompagner les pépiniéristes à obtenir leurs inscriptions sur le répertoire national des producteurs de plants	31/10/26	CN-IGMSS		
9.2 APEFE - Appuis techniques et financiers au processus	31/10/26	APEFE		
Recommandation N° 10 : Consolidation des acquis techniques et opérationnels des activités génératrices de revenus et pépinières. Structurer la filière apiculture et des autres AGR pour une transparence des prix et de partage de la valeur ajoutée				
Réponse(s) : Recommandation rejetée Dans le cadre du programme, l'accompagnement d'apiculteurs s'appuie sur l'expertise de l'association	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux

tiipaalga qui encadre les apiculteurs de 10 ruchers, avec possibilité de rachat de leurs productions s'ils le souhaitent. La structuration de la filière apicole et des autres AGR dans leur globalité est hors du champ de l'intervention.				
Recommandation N° 11 : Clarification du rôle de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso. Requestionner le positionnement stratégique de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso au regard des attentes de l'Agence panafricaine et des priorités nationales.				
Réponse(s) : A long terme Recommandation acceptée. La décision du positionnement stratégique de la GMV est déjà établie car la convention est ratifiée et le Burkina Faso dispose d'une stratégie et d'un plan d'actions de la Grande Muraille Verte validée par la CNPD pour la période 2025-2026.	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
11.1 CN-IGMVSS - Renforcer le plaidoyer pour la transformation de la CN-IGMVSS en une structure dotée d'autonomie de gestion	À partir 2027	CN-IGMVSS		
11.2 APEFE - Néant : car fin du programme APEFE en décembre 2026				
Recommandation N° 12 : Consolidation du rôle de la CN-IGMVSS. Recentrer progressivement la CN-IGMVSS sur ses fonctions premières de coordination, animation de la coalition nationale, harmonisation des interventions et rapportage des indicateurs à l'échelle nationale et panafricaine.				
Réponse(s) : A Long terme Recommandation acceptée.	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux

12.1 CN-IGMVSS - Réorganisation de la CN-IGMVSS en une entité de coordination de la cohérence et suivi-évaluation des projets et programmes de mise en œuvre de la GMV et laisser la mise en œuvre opérationnelle des actions sur le terrain à d'autres acteurs	À partir 2027	CN-IGMVSS		
12.2 APEFE - Néant : car fin du programme APEFE en décembre 2026				
Recommandation N° 13 : Consolidation du rôle de la CN-IGMVSS. Dynamiser la coalition nationale des acteurs de l'IGMVSS pour qu'elle devienne un espace stratégique de partage d'informations, de cartographie des interventions et de constitution de partenariats.				
Réponse(s) : A court terme (Avant six mois) Recommandation acceptée.	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
12.3 CN-IGMVSS - Dynamiser la coalition en s'appuyant sur le noyau d'acteurs actuellement fortement engagé dans la GMV, et faire un plaidoyer pour l'adhésion progressive des autres acteurs	31/10/2026	CN-IGMVSS		
12.4 APEFE - Appuis techniques et financiers au processus	31/10/2026			
Recommandation N° 14 : Consolidation du rôle de la CN-IGMVSS. Engager la coordination nationale vers une autonomie financière de plus en plus grande.				
Réponse(s) : A long terme Recommandation acceptée.	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux

14.1 CN-IGMVSS - Plaidoyer la transformation de la CN-IGMVSS en une structure dotée d'une autonomie de gestion et l'instauration de frais de gestion au profit de la CN-IGMVSS pour le suivi-évaluation des projets et programme en appuis à la mise en œuvre de la GMV.	À partir 2027	CN-IGMVSS		
14.2 APEFE - Néant : car arrêt du programme APEFE en décembre 2026				
Recommandation N° 15 : Approche "gender transformative". Intégrer des indicateurs qualitatifs relatifs à l'accès au foncier, au contrôle des revenus, à la participation décisionnelle et à l'évolution des normes sociales dans le système de suivi-évaluation.				
Réponse(s) : A long terme Recommandation acceptée.	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
15.1 CN-IGMVSS - Renforcement de l'équipe de la CN-IGMVSS avec des experts en science sociale pour la prise en charge de ces indicateurs dans le système de suivi-évaluation	À partir 2027	CN-IGMVSS		
15.2 APEFE - Néant : car arrêt du programme APEFE en décembre 2026				
Recommandation N° 16 : Approche gender transformative. Renforcer le leadership féminin au sein des COGES, de même que la prise en compte des intérêts stratégiques des femmes dans la gouvernance des sites.				

Réponse(s) : A court terme (Avant six mois) Recommandation acceptée, mais à adapter au contexte local des populations	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
16.1 CN-IGMVSS - Plaidoyer pour la responsabilisation des femmes dans les CoGES, et former les femmes en leadership.	31/09/2026	CN-IGMVSS		
16.2 APEFE - Appuis techniques et financiers au processus	31/09/2026			
Recommandation N° 17 : Clarifier et valoriser le positionnement institutionnel de l'APEFE. Renforcer la communication stratégique sur son rôle spécifique d'agence de coopération technique et institutionnelle, distinct des projets qu'elle finance ou des structures nationales qu'elle appuie.				
Réponse(s) : A court terme (Avant six mois) Recommandation acceptée.	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
17.1 CN-IGMVSS - Néant		CN-IGMVSS		
17.2 APEFE - Améliorer la communication institutionnelle de l'APEFE pour mettre en exergue son rôle d'agence de coopération, son lien avec Wallonie Bruxelles International (WBI) et l'Ambassade de Belgique au Burkina Faso - Privilégier la présence du bureau de l'Administrateur de programmes APEFE dans les locaux de l'APEFE, plutôt que dans les locaux de ses partenaires.	À partir 2027			
Recommandation N° 18 : Accompagner l'autonomisation progressive de la CN-IGMVSS. Accompagner la CN-IGMVSS dans un processus d'autonomisation				

progressive.				
Réponse(s) : A court (Avant six mois) et long terme Recommandation acceptée.	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
18.1 CN-IGMVSS - Formation des cadres de la CN-IGMVSS en leadership institutionnel	31/09/2026	CN-IGMVSS		
18.2 APEFE - Mobilisation d'un cabinet ou consultant pour la formation des cadres de la CN-IGMVSS en leadership institutionnel - S'inscrire dans une approche d'appuis perlés de la CN-IGMVSS à travers les projets de l'APEFE, en lieu et place de l'appui institutionnel avec cogestion qui est actuellement en vigueur.	31/09/2026 À partir 2027	APEFE		
Recommandation N° 19 : Positionner l'APEFE comme facilitateur stratégique dans une logique « Team Belgium ». Renforcer les synergies de l'APEFE avec ENABEL et les autres acteurs belges présents au Burkina Faso				
Réponse(s) : A court (Avant six mois) et long terme Recommandation acceptée.	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
19.1 CN-IGMVSS - Néant				
19.2 APEFE - Plaidoyer auprès d'Enabel pour la prise en compte des domaines d'expertise de l'APEFE	31/06/2026	APEFE		

dans le portefeuille de coopération bilatérale 2027 - Communication auprès des acteurs belges par la mise en exergue de l'expertise d'appuis institutionnels de l'APEFE, dans une dynamique et synergie ou de complémentarité dans le cadre des projets et programmes des acteurs belges. - Positionner l'APEFE en tant qu'agence de mise en œuvre des programmes de travail de la Commission Mixte Permanente CMP), entre la Wallonie et Burkina Faso, cela dans le cadre de partenariat avec les acteurs Belges au Burkina Faso.	À partir 2027			
Recommandation N° 20 : Aligner explicitement les futurs programmes de l'APEFE sur les nouveaux cadres DGD et AWAC. Intégrer de manière explicite les nouveaux cadres d'orientation de la DGD et de l'AWAC				
Réponse(s) : A court terme (Avant six mois) Recommandation partiellement acceptée. L'APEFE ne remettra pas un programme à la DGD dans le secteur de l'environnement pour la période 27-31, mais les projets qui seront développés par l'APEFE dans ce secteur avec d'autres financements seront alignés aux cadres d'orientation belge et wallonne.	Echéance	Responsable(s)	Dates	
			Dates	Etat des lieux
20.1 CN-IGMVSS Néant				
20.2 APEFE	À partir 2027	APEFE		

- Prise en compte des priorités belges et wallonnes dans les projets et programmes développés par l'APEFE dans le secteur de l'environnement				
Recommandation N° 21 : Orienter les fonds restants vers des priorités structurantes. Orienter prioritairement les ressources restantes vers la remise en ordre technique et organisationnelle des jardins nutritifs ; la dynamisation effective de la coalition nationale ; la consolidation des acquis les plus durables (GDT, production de plants, sécurisation foncière).				
Réponse(s) : A court terme (Avant six mois) Recommandation partiellement acceptée.	Echéance	Responsable(s)	Réactualisation(s)	
			Dates	Etat des lieux
21.1 CN-IGMVSS - Définir les actions prioritaires contribuant aux objectifs du programme sur lesquelles les ressources peuvent être orientées	31/06/2026	CN-IGMSS		
21.2 APEFE - Faire les aménagements budgétaires nécessaires à ces orientations dans les limites des ressources disponibles et des rubriques budgétaires	31/06/2026	APEFE		